



LES ESSENTIELS

de la

PETITE

ENFANCE

0-3 ans



ville-sevran.fr



Chers parents,

C'est avec un grand plaisir que nous vous présentons ce nouveau **guide de la petite enfance**, pour vous accompagner dans cette période importante de la vie et vous présenter l'**ensemble des dispositifs que la ville met en place pour la petite enfance**.

À Sevrans, notre priorité est d'**offrir à l'enfant un cadre bienveillant et stimulant, où il pourra grandir en toute sécurité**. Nous avons pleinement conscience des défis que rencontrent de nombreux foyers, notamment les familles monoparentales, souvent confrontées à des difficultés supplémentaires d'organisation et de conciliation entre vie professionnelle et familiale.

Notre politique en faveur de la **petite enfance s'appuie sur trois piliers** : l'accueil, l'accompagnement et l'accès à l'**égalité des chances**. Cela se traduit par la mise en place de **structures d'accueil diversifiées, des crèches municipales aux assistantes maternelles, en passant par les accueils ponctuels**.

L'accès à ces dispositifs est souvent une préoccupation majeure. C'est pourquoi nous avons mis en place un **système de critérisation transparent, pour l'attribution de places en crèche** qui permet de prendre en compte les situations de chaque famille.

Dans ce contexte de contraintes budgétaires que connaissent toutes les collectivités, nous nous efforçons de **déployer nos moyens avec rigueur et solidarité, afin d'augmenter le nombre d'enfants accueillis et de les accompagner dans cette période charnière de la vie qu'est la petite enfance**.

Saluons ici l'**engagement et la compétence des professionnels de la petite enfance**, notamment de la direction de la petite enfance, des centres de Protection Maternelle Infantile, des maisons de quartier et de la direction de la culture, qui œuvrent quotidiennement pour assurer à vos enfants un environnement chaleureux, bienveillant et sécurisant.

Ce guide est le reflet de cet engagement collectif. Nous espérons qu'il vous sera utile, et nous restons à votre écoute pour continuer à améliorer et enrichir nos services à la petite enfance, toujours au plus près de vos besoins.

Stéphane Blanchet,

maire de Sevrans, vice-président du conseil départemental de Seine-Saint-Denis

Mérim Benammour,

adjointe au maire en charge de la petite enfance, de la protection maternelle et infantile, de la protection et droits de l'enfant

SOMMAIRE

Les modes d'accueil	4
L'accueil collectif	6
L'accueil individuel	10
L'accueil inclusif	11
L'accès aux modes d'accueil gérés par la Ville	12
La santé	14
La Protection Maternelle et Infantile (PMI)	15
Le centre municipal de santé	16
L'éveil des enfants et l'accompagnement des parents	17
Les activités culturelles et sportives pour les tout-petits	18
Le soutien à la parentalité	21
Le soutien à l'entrée à l'école	23
Les toutes petites sections	24
Le projet petit-pas vers l'école maternelle	24
Le club des tout-petits	24
Se repérer	26
Carte des équipements	



LES MODES D'ACCUEIL



LES OBJECTIFS FONDAMENTAUX DES ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEILS DES JEUNES ENFANTS À SEVRAN

- **Accueillir tous les enfants** dans le respect de leur singularité
- **Associer les familles** dans une dynamique de co-éducation
- **Répondre individuellement aux besoins des enfants** sur le plan du bien-être, de l'éveil et du soin en leur permettant de construire leur autonomie en fonction de leurs capacités

Vous avez besoin d'un accueil pour votre enfant ?

Pour répondre au mieux aux attentes des familles, la Ville de Sevrans propose divers modes d'accueil pour les enfants, dès l'âge de 10 semaines jusqu'à leur entrée à l'école maternelle. Des professionnel-le-s qualifié-e-s veillent au respect des besoins de chaque enfant et favorisent la participation des familles.

Dès 10 semaines, deux types d'accueil :

L'ACCUEIL COLLECTIF

- Votre enfant est accueilli au sein de crèches municipales, hospitalières ou privées auprès desquels la Ville réserve des places.

L'ACCUEIL INDIVIDUEL

- Votre enfant est accueilli au domicile d'un-e assistant-e maternelle agréé-e employé-e par la Ville avec 2 à 3 demi-journées par semaine d'accueil au sein d'une structure collective.
- Votre enfant est accueilli au domicile d'un-e assistant-e maternelle agréé-e particulier employeur. Vous devenez ainsi particulier employeur.

À partir de 12 mois, s'ajoute la possibilité d'un accueil ponctuel : les halte-jeux.

Les Relais Petite Enfance (RPE)

- Les Relais Petite Enfance sont des lieux d'accueil, d'information, d'accompagnement pour les assistant-e-s maternel-le-s, les parents et les enfants.
- Sur rendez-vous, les RPE reçoivent les parents et les assistant-e-s maternel-le-s pour des informations sur les modes d'accueil et un accompagnement individualisé.
- Les RPE peuvent vous aider dans vos démarches d'accès à un mode d'accueil : pré-inscription dans une structure municipale ou partenaire de la Ville ou mise en relation avec un-e assistant-e maternelle.

RELAIS PETITE ENFANCE CENTRE-VILLE

1 bis, rue Gabriel-Péri
01 41 52 43 89
09 72 60 79 11

RELAIS PETITE ENFANCE LES BEAUDOTTES

4, allée la Pérouse
01 41 52 43 31



L'ACCUEIL COLLECTIF

Les enfants à partir de 10 semaines sont accueillis à temps plein ou à temps partiel, jusqu'à leur entrée à l'école, sur une des structures d'accueil petite enfance gérée par la Ville selon les besoins des familles.

Crèche collective municipale

Les enfants sont accueillis à partir de 10 semaines, quotidiennement, sur l'établissement collectif jusqu'à leur entrée à l'école maternelle.



LES COLIBRIS

1, allée Cézanne - 01 43 83 84 62

Horaires : du lundi au vendredi de 7h à 19h

APPRENDRE PAR LE JEU

« Nous proposons tous les jours différents types de jeux, que ce soit de façon libre (dînette, jeux de construction...) ou en atelier : peinture, transvasement, pâte à modeler... Le jeu est central dans le développement de l'enfant, il favorise la prise de confiance en soi, l'imagination, l'autonomie et la sociabilité. À la crèche des Colibris, nous avons aussi la chance d'avoir deux jardins où les enfants peuvent sortir chaque jour pour se dépenser, courir, sauter, grimper... »

Laura Berthelot, auxiliaire puéricultrice, crèche des Colibris



PARENTS ET PROFESSIONNELS MAIN DANS LA MAIN

« Nous échangeons quotidiennement avec les parents, que ce soit pour offrir des conseils sur l'alimentation, le sommeil, la propreté, ou bien pour partager nos observations sur les progrès de leurs enfants. Les parents sont aussi impliqués dans les projets de la crèche, comme les sorties et les ateliers. Cette collaboration renforce la notion de co-éducation où parents et professionnels collaborent pour favoriser le développement et l'épanouissement de l'enfant. »

Emilie Brossier, éducatrice de jeunes enfants, maison des Colombes



Multi-accueils mixtes municipaux

Ces structures accueillent :

- Les enfants à partir de 10 semaines gardés au domicile d'un-e assistant-e maternelle agréé-e employé-e par la ville, qui vient 2 à 3 demi-journées par semaine sur la structure collective.
- Les enfants en collectif à partir de l'âge de la marche.



LA MAISON DES COLOMBES

2, allée Toulouse-Lautrec - 01 41 52 48 60

Horaires : du lundi au vendredi de 7h à 19h

Accueil collectif la dernière année avant l'entrée à l'école maternelle

50 places



LE PAVILLON AUX HISTOIRES

1, avenue de Livry - 01 41 52 43 70

**Horaires : du lundi
au vendredi de 8h à 18h30**

Accueil collectif à partir de la marche

45 places



PONT-BLANC

4, allée des Iris - 01 41 52 43 94

**Horaires : du lundi
au vendredi de 8h à 18h**

Accueil collectif à partir de la marche

40 places



DES REPAS ÉQUILIBRÉS DE QUALITÉ

« Les repas servis à la crèche sont entièrement préparés sur place, ce qui est rare. Nous sommes en partenariat avec le jardin d'Aulnay qui nous livre une fois par semaine des produits frais. Je suis très attentive à l'équilibre alimentaire. L'objectif, c'est de proposer des repas sains mais aussi de faire découvrir le plus de goûts possibles aux enfants. »

Laetitia Maillot,
agent de restauration,
Pavillon aux histoires



UN ACCOMPAGNEMENT AU QUOTIDIEN

« J'accueille deux enfants à temps plein. Nous venons deux fois par semaine au multi-accueil du Pavillon aux histoires. Ça leur permet de changer de cadre, d'activités et surtout de voir d'autres enfants. De mon côté, ça me permet de discuter avec d'autres professionnelles et d'être accompagnée si j'ai des questions concernant le développement des enfants. »

Khalissa Lalaoui,
assistante maternelle
de la Ville





Vos enfants peuvent être également accueillis sur des places réservées par la ville sur les structures suivantes :



20 places

MULTI-ACCUEILS ASSOCIATIFS AUTEUIL PETITE ENFANCE

LES ROSES

28 bis, avenue Montceulex
09 72 60 79 11

AU FIL DE L'EAU

9, allée Bougainville
09 72 61 19 04

Horaires : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30



6 places

CRÈCHE HOSPITALIÈRE FRANÇOISE-DOLTO

Site de l'hôpital René-Muret

52, av. du Docteur Schaffner - 01 41 52 59 99

Horaires : du lundi au vendredi de 6h à 21h



11 places

CRÈCHE HOSPITALIÈRE ROBERT-BALLANGER

Bd Robert-Ballanger 93 600 Aulnay-sous-Bois
01 75 63 60 21

Horaires : du lundi au vendredi de 6h à 21h



13 places

CRÈCHE PRIVÉE LA MÉSANGE BLEUE

69, boulevard Westinghouse
06 24 58 69 54

Horaires : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30



24 places

CRÈCHE PRIVÉE LES HIRONDELLES

4/6, rue Michelet
01 83 75 05 52 / 06 78 49 9012

Horaires : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30



3 places

LA MAISON DES ASSISTANTES MATERNELLES MAM LES GALAPOUS (accueil familial)

25 rue Lucien-Sampaix - 06 72 37 14 96

Horaires : du lundi au vendredi de 8h à 17h30
(fermée le mercredi)



Les halte-jeux

Vous avez besoin d'un accueil en demi-journée(s) ou quelques heures ?

Les halte-jeux sont des lieux d'accueil collectif. Elles permettent une première approche de la vie en société pour les enfants et pour les familles de disposer de temps libre. L'admission pour un accueil en demi-journée ou en heures nécessite une pré-inscription* sur liste d'attente (sauf pour la halte-jeu Rougemont, inscription sur place).

* Voir les modalités pages 12 et 13



HALTE-JEUX PÉRI

1 bis, rue Gabriel-Péri - 01 41 52 43 89

Horaires : le lundi et jeudi de 13h30 à 16h30

Les enfants sont accueillis à partir de 18 mois.



HALTE-JEUX BEAUDOTTES

4, allée La Pérouse - 01 41 52 43 31

Horaires : le lundi et vendredi de 8h30 à 11h30

et le mardi et jeudi de 13h30 à 16h30

L'accueil est proposé sur des créneaux d'1 heure

à 3 heures dans la limite de 12 heures par mois.

Les enfants sont accueillis à partir de 12 mois.



MULTI-ACCUEIL PONT-BLANC

4, allée des Iris - 01 41 52 43 94

Horaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30

et de 14h30 à 17h30

Les enfants sont accueillis à partir de l'âge de la marche.



MULTI-ACCUEIL LE PAVILLON AUX HISTOIRES

1, avenue de Livry - 01 41 52 43 70

Horaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30

et de 14h30 à 17h30

Les enfants sont accueillis à partir de l'âge de la marche.



MAISON DE QUARTIER ROUGEMONT

8 quinquès, rue Pierre-Brossolette - 01 41 52 48 37

Horaires : le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h45 à 11h45

et de 13h30 à 16h30 et le mardi de 13h30 à 16h30

Les enfants sont accueillis à partir de 10 semaines.



L'ACCUEIL INDIVIDUEL

Les assistant·e·s maternel·le·s agréé·e·s employé·e·s par la Ville

Formé·e·s par le département de la Seine-Saint-Denis, les assistant·e·s maternel·le·s agréé·e·s employé·e·s par la ville accueillent à leur domicile pendant la journée 2 à 3 enfants selon leur agrément. Ils-elles se rendent 2 à 3 demi-journées par semaine au multi-accueil mixte (voir page 7). Leur suivi professionnel est assuré essentiellement par l'équipe de direction du multi-accueil auquel ils-elles sont rattaché·e·s : visites à domicile, échanges et accompagnement au quotidien leur permettent d'être soutenu·e·s.

Une équipe de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) gère les visites dans le cadre du renouvellement d'agrément.

Toutes les admissions d'accueil sont prononcées par la Commission d'Admission aux Modes d'Accueil - CAMA (voir pages 12 et 13).

Les assistant·e·s maternel·le·s agréé·e·s particulier employeur

Formé·e·s par le département de la Seine-Saint-Denis, les assistant·e·s maternel·le·s agréé·e·s accueillent à leur domicile pendant la journée 1 à 4 enfants selon leur agrément. Leur suivi professionnel est assuré par une équipe de la Protection Maternelle et Infantile (PMI).

Pour consulter ou obtenir la liste des assistant·e·s maternel·le·s agréé·e·s et tout renseignement concernant leur emploi :

LE SITE DE LA CAF :

- <https://monenfant.fr>

**L'ASSISTANTE DE GESTION AUX MODES D'ACCUEIL
DE LA CIRCONSCRIPTION PMI**

- 49, avenue Jean-Jaurès à Aulnay-sous-Bois - 01 71 29 23 03
sam-pmi24@seinesaintdenis.fr
Une permanence à la PMI des Érables est assurée le mercredi.

LES RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

- Voir coordonnées page 5



L'ACCUEIL INCLUSIF

La Ville de Sevran s'inscrit dans une **politique de lutte contre toute forme d'exclusion** et conçoit l'accueil d'enfants présentant un handicap et/ou des troubles de comportement, et/ou atteint d'une maladie chronique, comme profitable à tous.

L'ensemble des établissements petite enfance de la Ville de Sevran concourt à **l'intégration sociale des enfants présentant un handicap et/ou atteints de maladie chronique. Un PAI (Protocole d'Accueil Individualisé) peut être mis en place si nécessaire.** Il précise et organise les modalités d'accueil notamment si une vigilance particulière doit être portée, une conduite à tenir, des gestes d'urgence à effectuer, la nécessité de matériel spécifique, d'aménager l'espace etc.

La référente handicap petite enfance et la référente santé et accueil inclusif de la Ville ont pour mission d'accompagner les familles, les enfants et les équipes selon les besoins.

Pour tous renseignements et accompagnement dans les démarches, contacter la Direction Petite Enfance au 01 41 52 42 40

UNE RICHESSE POUR TOUS

« L'accueil d'enfants "extraordinaires", comme j'aime les appeler, est une grande richesse, que ce soit pour les autres enfants accueillis ou pour les professionnel-le-s. De notre côté, cela nous demande un travail d'adaptation et de réflexion plus intense, un élargissement de nos compétences. Du côté des tout-petits, ils ont encore un regard tout neuf. C'est important que dès le plus jeune âge, ils aient conscience que la différence est partout et qu'elle est belle. »

Elodie Candella,
auxiliaire puéricultrice, pavillon aux histoires





MODALITÉS de pré-inscription

Toutes les admissions d'accueil sont prononcées lors de la **Commission d'Admission aux Modes d'Accueil (CAMA)** qui se réunit chaque année au **mois de mai**.

Toute attribution correspond, dans la mesure du possible, à la demande exprimée par la famille : accueil collectif ou individuel chez une assistant-e maternelle agré-e employé-e par la Ville, temps complet ou partiel. Par volonté de mixité sociale, **il n'y a pas de sectorisation lors de l'attribution des places**.

Lors de l'attribution d'une place, après information de la décision par courrier postal, la famille doit prendre contact dans les délais spécifiés, avec la direction de la structure d'accueil concernée. Les places qui se libèrent en cours d'année sont ré-attribuées systématiquement.

En cas de non attribution de place, la famille doit renouveler sa demande en début d'année civile (démarche possible en ligne).

Demande de pré-inscription en crèche ou en halte-jeux

QUAND S'INSCRIRE SUR LA LISTE D'ATTENTE ?

- À partir du premier jour du 5^e mois de grossesse.
La date de pré-inscription étant un des principaux critères d'attribution des places, il est dans votre intérêt de faire cette démarche au plus tôt.

PIÈCES À FOURNIR :

- Présentation d'un justificatif d'identité du représentant légal demandeur
- Un justificatif de domicile de moins de 6 mois (loyer, EDF, eau...).
- **Si vous emménagez :** la promesse de vente ou le contrat de location.
- **Si vous êtes hébergés :** une attestation sur l'honneur et un justificatif d'identité de l'hébergeant
- **Si l'enfant est né :** le livret de famille ou un acte intégral de naissance
- **Si l'enfant n'est pas encore né :** un certificat de grossesse

Comment ?

EN LIGNE

- sur <https://sevrans.cc/demarches> une fois authentifié-e avec votre espace personnel. Cliquez ensuite sur l'icône Demandes Petite Enfance.

SUR RENDEZ-VOUS AVEC DES PROFESSIONNEL·LE·S DE LA PETITE ENFANCE

- Téléphoner au 01 49 36 52 00 pour fixer la date du rendez-vous.

LES RENDEZ-VOUS ONT LIEU :

- Les mardi et jeudi matin au Relais Petite Enfance Centre ville
- Le mercredi après-midi au Relais Petite Enfance Beaudottes

Demande de place en halte-jeux

- Lors de cette démarche (qu'elle soit faite en ligne ou sur rendez-vous), on vous demande si vous souhaitez également une place en halte-jeux.
- Dans le cas où vous ne souhaitez pas de place en crèche, un formulaire en ligne spécifique aux halte-jeux est également disponible dans la rubrique Petite Enfance. Pour la halte-jeux Rougemont, l'inscription s'effectue directement auprès de la Maison de quartier :
8 quinquîes, rue Pierre-Brossolette
Tél. : 01 41 52 48 37

Pour tout renseignement sur les modes d'accueil, contactez la direction de la petite enfance.
2, rue Paul-Langevin à Sevrans
Tél. : 01 41 52 42 40

Accueil téléphonique du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h à 17h

Besoin d'aide pour les démarches en ligne ?

Des conseillers numériques peuvent vous accompagner lors de leurs permanences dans différents services de la ville.

Lieux et horaires des permanences sur sevrans.cc/conseilnum

Pour connaître les aides de la CAF :

tous les renseignements sur <https://monenfant.fr>

LA SANTÉ





LA PROTECTION

Maternelle et Infantile

La Protection Maternelle et Infantile (PMI) est un véritable outil de santé publique. Elle a pour mission la protection et l'accompagnement des futures mères et des enfants de moins de 6 ans.

Les centres de PMI proposent différents types de prestations : consultations de nourrissons et enfants jusqu'à 6 ans (vaccinations notamment), consultations de protection maternelle et de planification familiale (suivi de grossesse, visite postnatale, contraception), entretiens psychologiques, rencontres avec une sage-femme ou avec l'équipe de la PMI autour des questions liées à la grossesse, rencontres avec une conseillère conjugale et familiale, séances avec une psychomotricienne. Ces missions sont réalisées avec le soutien financier du conseil départemental de la Seine-Saint-Denis.

Toutes les prestations sont gratuites et sur rendez-vous.

Il y a quatre centres de PMI à Sevrans, trois municipaux et un départemental :

PMI BEAUDOTTES

12, rue Charles-Conrad - 01 41 52 46 03

Horaires : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

PMI CRÉTIER

14, rue Roger-le-Maner - 01 41 52 42 36

Horaires : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h15 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 12h30

PMI ROUGEMONT

8 quinzièmes, rue Pierre-Brossolette - 01 41 52 46 70

Horaires : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h15 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 12h30

PMI DÉPARTEMENTALE LES ERABLES

19, avenue Salvador-Allendé - 01 71 29 48 00

Horaires : du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h15 à 17h30



LE CENTRE MUNICIPAL de Santé

Le Centre Municipal de Santé (CMS) a été créé pour faciliter l'accès aux soins à tous. Il constitue le noyau central du service santé de la ville de Sevrans. Il regroupe dans un même lieu diverses spécialités médicales, soins et examens offrant aux patients un service de qualité, notamment vaccinations et consultations des nourrissons et enfants.

Les tarifs conventionnels y sont appliqués et le tiers payant pratiqué.

CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ

4, rue Roger-Le-Maner - Tél. : 01 41 52 46 30

**Horaires : du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 13h30 à 18h45,
le samedi de 8h45 à 12h15**

Le centre de santé sexuelle est un lieu d'accueil, d'échange, d'information et d'orientation sur la sexualité ainsi que la vie relationnelle et affective, pour les femmes, les couples, les familles et les adolescents. Il assure différentes missions : consultations de gynécologie et/ou de médecine générale, suivi de grossesse, entretiens de conseil conjugal et familial entre autres. Les entretiens et consultations se déroulent dans les centres de PMI et au CMS. Ces missions sont réalisées avec le soutien financier du conseil départemental de la Seine-Saint-Denis.

LA DÉCLARATION DE NAISSANCE

La déclaration de naissance est obligatoire et doit être faite dans les 5 jours qui suivent le jour de la naissance. Elle permet d'établir l'acte de naissance.

OÙ ?

Au centre administratif Paul-Éluard

26, avenue du Général-Leclerc 93270 Sevrans - 01 49 36 52 00

demarches-administratives@ville-sevrans.fr

Sans rendez-vous, en apportant les pièces à fournir :

- Le certificat établi par le médecin ou la sage-femme
- La déclaration de choix de nom si les parents ont choisi cette option
- L'acte de reconnaissance si celui-ci a été fait avant la naissance
- Le livret de famille, si les parents en possèdent déjà un

L'ÉVEIL DES ENFANTS ET L'ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS





ACTIVITÉS CULTURELLES et sportives pour les tout-petits

À l'atelier Poulbot

18 bis, avenue Dumont-d'Urville - 01 41 52 44 45

L'atelier Poulbot est reconnu au-delà de notre ville pour sa démarche originale qui consiste **à réunir professionnels des arts plastiques et de la petite enfance autour de projets pédagogiques et artistiques**. Il propose notamment **l'atelier du Tout-petit pour les enfants de 18 mois à 4 ans**. Cet atelier gratuit permet aux enfants et parents de se retrouver autour de différentes propositions sensorielles comme la peinture, le modelage et autres activités d'éveil.

► *Inscription annuelle, stages à la semaine pendant les vacances scolaires*

DÉVELOPPER SON IMAGINAIRE ET SA SENSIBILITÉ

« À l'atelier du Tout-petit, c'est par le jeu et l'exploration que l'enfant développe sa créativité, son imaginaire et sa sensibilité. Jouer, peindre, dessiner, modeler sous le regard bienveillant de ses parents, lui permet de grandir en toute confiance. »

Laurence Faugeroux, responsable de l'atelier Poulbot



À la Maison des découvertes

45, rue Danton - 01 41 52 44 80 / 44 81

La Maison des découvertes accueille les enfants dès la naissance avec notamment **un espace spécialement pensé pour les 0-3 ans** : jeux de manipulation, d'imitation, de construction, jeux d'éveil et de société.

► *Adhésion annuelle*

Les résidences éveil artistique

Renseignements en ligne : ville-sevrans.fr - auprès du service culturel : 01 49 36 51 75

Depuis 2022, le service culturel de Sevrans, en partenariat avec le département et l'association « Un neuf trois Soleil », propose des **résidences d'éveil artistique dans les structures petite enfance** (PMI, crèches, multi-accueils, halte-jeux, atelier Poulbot). Des compagnies théâtrales proposent ainsi diverses **performances artistiques et ateliers créatifs** pour permettre aux petits Sevransais de découvrir l'art dès le plus jeune âge.

Dans les bibliothèques

Renseignements en ligne : biblio.ville-sevrans.fr

Le livre est un outil fondamental pour le développement du jeune enfant : apprentissage de l'écoute, du langage, stimulation de l'imaginaire, éveil des sens... Les quatre bibliothèques de Sevrans proposent une **section jeunesse avec un grand choix de livres pour les tout-petits**. Chaque bibliothèque propose aussi régulièrement des « **Racontines** », **séances de lectures par les bibliothécaires de contes, albums, comptines et chansons pour les 0-3 ans**.

► *Entrée libre et inscription gratuite, renseignements auprès de votre bibliothèque.*

BIBLIOTHÈQUE ALBERT-CAMUS

6, rue de la gare - 01 41 52 47 20

BIBLIOTHÈQUE MARGUERITE-YOURCENAR

Place Nelson Mandela - 01 41 52 45 71

BIBLIOTHÈQUE ELSA-TRIOLET

9, place Elsa Triolet - 01 41 52 45 80

BIBLIOTHÈQUE L'@TELIER

27, rue Pierre Brossolette - 01 41 52 45 90

LA LECTURE L'APAISE

« J'assiste régulièrement avec mon fils aux « Racontines » à la bibliothèque Camus. C'est un garçon plein d'énergie et je sens que ça l'apaise. Comme je le garde à la maison, ça lui permet aussi de fréquenter d'autres enfants. »

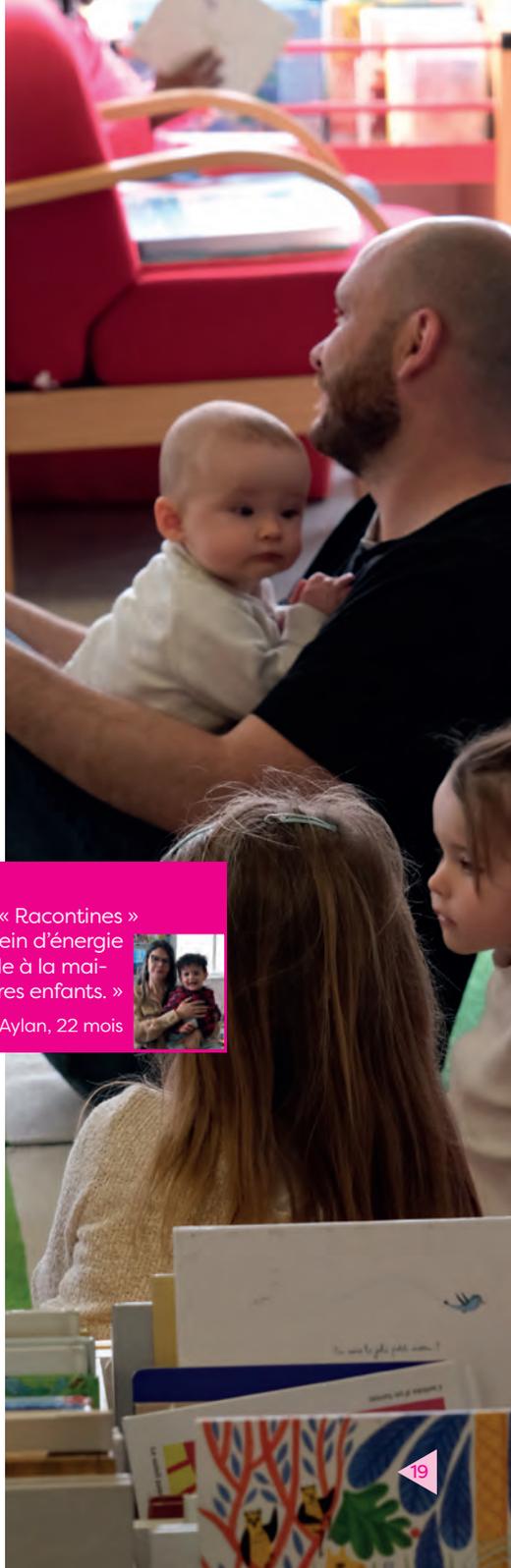
Samia et son fils Aylan, 22 mois



Le festival des Rêveurs éveillés

Renseignements en ligne : ville-sevrans.fr
auprès du service culturel : 01 49 36 51 75

Chaque année en janvier, le festival des Rêveurs éveillés propose aux enfants de 2 à 7 ans une **programmation variée de spectacles joués aux quatre coins de la ville** pendant trois semaines. Toute l'année, le service culturel propose aussi une riche programmation à destination du jeune public et des familles.



Dans les maisons de quartiers

- **La maison de quartier Edmond-Michelet** propose plusieurs espaces pour les moins de 4 ans ouverts tous les jours aux horaires d'ouverture de la structure : une ludothèque, une bibliothèque et une salle dédiée à la petite enfance remplie de jeux et jouets.
 - **La maison de quartier Rougemont** propose de nombreuses activités pour les jeunes enfants : sport pour les tout-petits en partenariat avec l'association ASAPT, atelier d'éveil créatif, atelier massage bébé...
 - **Les trois maisons de quartier de Sevrans** proposent des Lieux d'Accueil Enfants-Parents (voir p. 21)
- *Adhésion annuelle, renseignements auprès de votre maison de quartier.*

MAISON DE QUARTIER EDMOND-MICHELET

44, avenue Salvador-Allendé - 01 41 52 42 39

MAISON DE QUARTIER ROUGEMONT

8 quinquies, rue Pierre-Brossolette - 01 41 52 44 00

MAISON DE QUARTIER MARCEL-PAUL

12, rue Charles-Conrad - 01 41 52 48 40



À la piscine municipale

14, chemin de la Mare aux poutres - 01 41 52 43 22

- La piscine municipale propose **le « jardin aquatique » pour les enfants de 2 à 6 ans**. Tous les samedis matins, séance ludique avec un éducateur diplômé qui vous guidera à travers des exercices adaptés pour une découverte du milieu aquatique en autonomie et avec ses parents.
- *Inscription semestrielle*

ATTENTION

la piscine fermera ses portes fin mai 2025. Réouverture du nouveau complexe aquatique en janvier 2026.





LE SOUTIEN à la parentalité

Les Lieux d'Accueil Enfants-Parents (LAEP)

Les LAEP sont **des espaces ressources, des lieux d'échanges et d'écoute, de rencontres et de jeux**. Ils sont ouverts aux **enfants de 0 à 6 ans** accompagnés de leur(s) parent(s) ou de leur(s) proche(s). Ils sont également ouverts aux futurs parents. Des accueillants sont présents pour assurer les temps d'accueil des familles.

Les LAEP sont anonymes, gratuits, confidentiels, sans inscription, ni régularité. Il est possible d'arriver et de repartir à toute heure, dans la limite des horaires d'ouverture.

LAEP des Relais Petite Enfance :

- RPE Beaudottes :
le lundi de 13h30 à 16h
- RPE centre-ville :
le mercredi de 13h30 à 16h

Adresses et contacts des Relais Petite Enfance page 9

LAEP de l'atelier Poulbot :

le samedi entre 14h et 16h30
(Possible fermeture pendant les vacances scolaires).

Adresse et contact de l'atelier Poulbot, page 18

LAEP des maisons de quartier :

- Maison de quartier Edmond-Michelet :
le lundi de 9h30 à 11h30 et le vendredi de 13h30 à 16h
- Maison de quartier Rougemont :
le lundi et le jeudi de 13h30 à 16h
- Maison de quartier Marcel-Paul :
le mardi et le vendredi de 13h30 à 15h30 (hors vacances scolaires)

Adresses et contacts des maisons de quartier page 20

Les ateliers et événements

- **La maison de quartier Edmond-Michelet**
propose plusieurs ateliers d'accompagnement à la parentalité : les débats « Parentaise » avec l'association Alerte, le café des parents, l'atelier des parents sur le développement des 0-3 ans avec l'association Papoto et les ateliers ressources « Parlons z'enfants ».
- **La maison de quartier Rougemont**
propose un atelier parentalité dédié à la pédagogie Pikler-Loczy.
- **Les centres de PMI**
proposent des accueils jeux, des ateliers prévention écrans et de soutien à la parentalité avec la présence d'une éducatrice de jeunes enfants, de puéricultrices et d'auxiliaires de puériculture.
- **Le mois de la parentalité :**
Chaque année, les structures municipales organisent un « mois de la parentalité ». Spectacles, ateliers parents-enfants, contes, cafés des parents... tout un programme pour écouter, échanger et partager autour de la vie de parents.

ON NE NAÎT PAS PARENTS, ON LE DEVIENT

« Parent, c'est l'un des métiers les plus durs au monde et personne n'est vraiment formé. Quand un enfant vient au monde, il n'y a pas de mode d'emploi. Dans les maisons de quartier, nous proposons des actions qui vont aider les parents au quotidien. En renforçant les compétences parentales, on favorise un environnement familial sain et propice au bon développement de l'enfant. »

Khéra Nouar, coordinatrice familles, maison de quartier Edmond-Michelet



LE SOUTIEN À L'ENTRÉE À L'ÉCOLE





La Toute Petite Section

Renseignements auprès de la direction Enfance Enseignements Jeunesse : 01 41 52 41 55

Les classes de Toute Petite Section, initiées par l'Education nationale en partenariat avec la Ville de Sevrans et le département de Seine-Saint-Denis, accueillent **les enfants dès 2 ans. Six écoles maternelles proposent des classes TPS** : Marie-Curie, François-Villon, Les Primevères, Françoise-Dolto, Anatole-France et Emile-Zola.

Toutes les demandes de place se font auprès de la Direction Enfance Enseignement Jeunesse lors de la campagne d'inscription à l'école maternelle et suivant le même processus (de janvier à mars).

Le projet petit-pas vers l'école maternelle

Renseignements auprès de la direction Petite Enfance : 01 41 52 42 40

« **CHEMINER TRANQUILLEMENT VERS L'ÉCOLE EN COMPAGNIE DE SES PARENTS** »

Le projet petit-pas est un dispositif partenarial Education Nationale-Ville de Sevrans, proposé à toutes les familles au moment de l'inscription en Petite Section de maternelle dans les écoles retenues.

À partir du printemps, **au fil de huit séances, co-animées par les professionnels petite enfance municipaux et les enseignants**, un petit groupe d'enfants et leurs parents vont doucement cheminer vers l'école maternelle. Les enfants pourront découvrir, en partant d'un lieu d'accueil petite enfance, l'espace de l'école, la vie d'une classe de Petite Section et ainsi se préparer à devenir élève à la rentrée prochaine.

Le club des tout-petits

Ecole Primevères - 56, chemin de Savigny

Renseignements auprès de la direction Enfance Enseignement Jeunesse : 01 41 52 41 55

Pour préparer l'entrée en maternelle des tout-petits et faciliter leurs premiers pas en collectivité, le service Enfance organise **un accueil durant les mois de juillet et août au sein du Club des « Tout-petits »**. Les enfants sont accueillis 4 jours maximum par semaine en journée ou demi-journée (dans la limites de 4 semaines maximum). **Des activités adaptées sont proposées et encadrées par des animateurs sensibilisés aux rythmes des « tout petits »**.

Bien que le club des Tout-petits soit particulièrement adapté aux enfants n'ayant jamais été accueilli en collectivité, il est ouvert à tous. Les inscriptions se font auprès de la Direction Enfance Enseignement Jeunesse lors de la campagne d'inscription à l'école maternelle.



SE REPÉRER

Crèche collective municipale

- 1 Les Colibris

Multi-accueils mixtes municipaux

- 2 La Maison des Colombes
- 3 Le Pavillon aux histoires
- 4 Pont-Blanc

Structures partenaires au sein desquelles

la Ville réserve des berceaux

- 5 Multi-accueils associatifs Auteuil
Petite Enfance Les Roses
- 6 Multi-accueils associatifs Auteuil
Petite Enfance Au fil de l'eau
- 7 Crèche hospitalière Françoise-Dolto
- 8 Crèche hospitalière Robert-Ballanger
- 9 Crèche privée La Mésange Bleue
- 10 Crèche privée Les Hirondelles
- 11 Maison des Assistantes Maternelles
Les Galapous

Relais petite enfance

- 12 Relais Petite Enfance centre-ville
- 13 Relais Petite Enfance Les Beaudottes

Halte-jeux

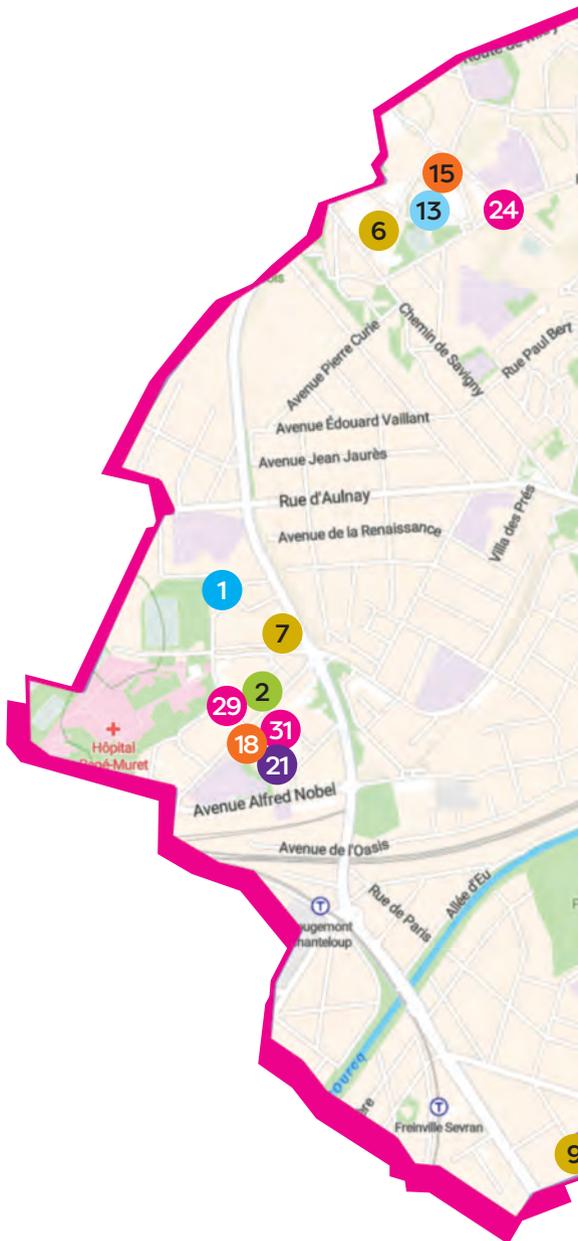
- 14 Halte-jeux Péri
- 15 Halte-jeux Beaudottes
- 16 Multi-accueil Pont-Blanc
- 17 Multi-accueil Le Pavillon aux Histoires
- 18 Maison de quartier Rougemont

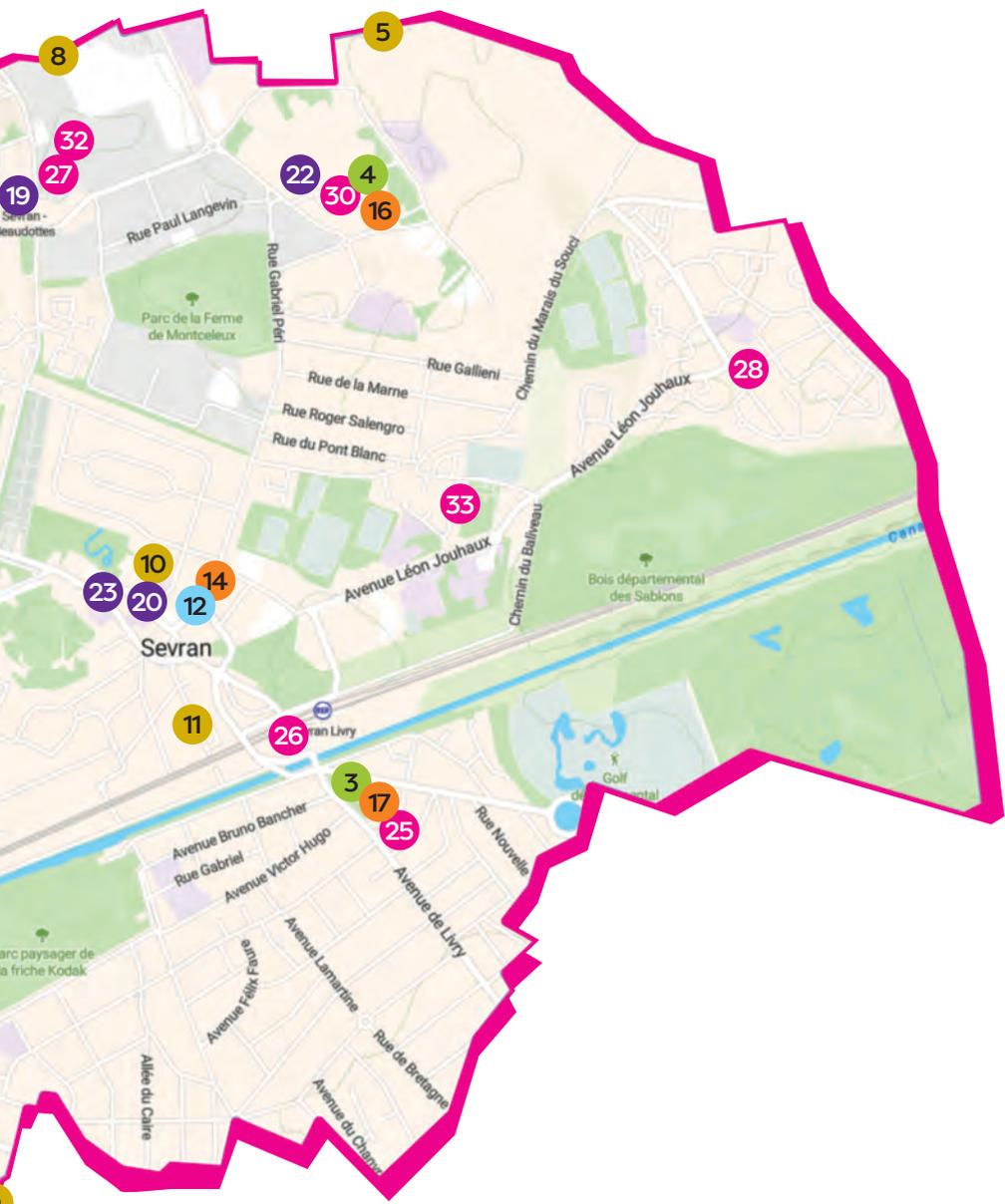
Santé

- 19 PMI Beaudottes
- 20 PMI Crétier
- 21 PMI Rougemont
- 22 PMI départementale Les Erables
- 23 Centre Municipal de Santé

Culture et sport petite enfance

- 24 Atelier Poulbot
- 25 Maison des découvertes
- 26 Bibliothèque Albert-Camus
- 27 Bibliothèque Marguerite-Yourcenar
- 28 Bibliothèque Elsa-Triolet
- 29 Bibliothèque L'@telier
- 30 Maison de quartier
Edmond-Michelet
- 31 Maison de quartier Rougemont
- 32 Maison de quartier Marcel-Paul
- 33 Piscine municipale





**Retrouvez toute l'actualité
de votre ville sur**

www.ville-sevrans.fr
et sur les **réseaux sociaux.**

